

Fraternité citoyenne 35 (Ronan Prigent et Agnès Paumond): 1. Nous sommes attachés au désengorgement des zones urbaines et périurbaines et à une desserte équitable de la ruralité à l'échelle départementale

2. Mais nous souhaitons que cette péréquation territoriale des mobilités s'effectue dans des conditions écologiquement et socialement soutenables 3. Nous ne sommes pas a priori contre les réseaux de contournement à la condition que leur maîtrise d'œuvre, leur conception et leurs modes d'utilisation fasse la preuve préalable, au moment de leur conception, de leur innocuité écologique (respect des terres agricoles, des sous-sols, du patrimoine naturel, de la neutralité carbone de la mise en œuvre des chantiers, du respect de la condition animale et de la biodiversité de la faune et de la flore.) 4. Nous sommes également attachée à la transparence démocratique des processus de conception et à la mise en place d'une veille citoyenne des projets. 5. Enfin, nous sommes attachés aux conditions de travail des facteurs des infrastructures de mobilités. 6. A ces conditions, nous n'opposons pas modernisation des réseaux et transition écologique. Il revient aux pouvoirs publics d'assumer pleinement leurs responsabilités, sans délégations excessives, de sorte que ces deux mouvements aillent de pair.  
Cordialement, Ronan Prigent